

# LE CONFÉDÉRÉ DU VALAIS.

Paraissant le Jeudi et le Dimanche.

PRIX D'ABONNEMENT : Par an pour la Suisse, ff. 10. — Pour six mois, ff. 5. — Pour trois mois, ff. 3. — Pour l'étranger, le port en sus. — PRIX D'INSERTION : la ligne 15 cent. la moitié pour les insertions suivantes. — Tout ce qui concerne la rédaction, les abonnements et les annonces, sera adressé, franco, au bureau du journal, à Sion. — On peut s'abonner en tout temps, à Sion, au bureau du journal et à tous les bureaux de poste. — Les envois non affranchis seront rigoureusement refusés.

## Canton du Valais.

Sion, le 2 octobre 1862.

Le numéro 79 de la *Gazette du Valais* est extrêmement divertissant. Il a des correspondances de bâbord, de tribord, et de bien d'autres côtés encore, au sujet de la fête des *Etudiants suisses*, qui lui tient si fort au cœur. Des goûts et des couleurs, il ne faut discuter. Passons. Notre correspondant de Sion, pour avoir un peu critiqué cette fête comme ayant une allure sonderbundienne, s'est attiré la colère des saints de la *Gazette* qui lui jettent dru comme mitraille la qualification de *petit garibaldien*.

Qu'il s'en tire comme il pourra. Nous pensons toutefois que notre *petit garibaldien*, puisque garibaldien il y a, saura répondre aux attaques des bourbonniens petits et gros de la *Gazette*, et comme Pilate, nous nous en lavons les mains.

Il faut pourtant expliquer à nos lecteurs pourquoi toute cette phrasaléologie de la *Gazette* nous paraît si drôle.

Le public se figurera sans doute, ne connaissant pas les ficelles manœuvrées ad hoc, que les innombrables correspondances de la *Gazette* lui ont été réellement adressées par des correspondants réels.

Point ! Et voilà ce qui prête à rire.

Qu'on nous permette une petite digression. Samedi dernier, le distributeur de notre journal est allé porter le numéro 76 au bureau de la *Gazette*, qui est installé à l'hôtel du gouvernement, ni plus, ni moins, que le Département des finances ou le Département militaire. A la lecture du *Confédéré*, grande colère de la part des rédacteurs de la *Gazette* et du *Wochenblatt*, exclamations !!!! puis, ces messieurs se concertent sur la réponse à faire. En bons confrères, ils décident à l'unanimité de nier en bloc les assertions de notre correspondant (le *petit garibaldien*). De là, vous voyez venir des lettres du Haut-Valais, du Bas-Valais, de Fribourg, etc., etc.

Seulement, il y a une chose à laquelle on n'a pas fait attention, c'est qu'en discutant à très haute voix, comme certaines personnes ont coutume de faire, au risque fort d'être entendu des gens qui se trouvent dans le corridor, et c'est justement ce qui est arrivé.

Nous le répétons, nous laissons à notre correspondant le soin de relever les assertions et les dénégations de la *Gazette* relativement à la fête des *Etudiants suisses*. Qu'il nous soit permis cependant de faire quelques réflexions pour ce qui concerne notre journal.

Le *Confédéré du Valais* a si souvent à la bouche le mot de patriotisme qu'il paraît n'en avoir point dans le cœur, dit la *Gazette*.

Si réellement son correspondant du Bas-Valais a écrit ces mots-là, nous ne pouvons donner un meilleur conseil au journal clérical, que celui-ci :

remerciez votre correspondant et priez-le de se taire dorénavant. Si la rédaction elle-même est coupable de cette naïveté, alors, hélas !

Nous prenons pour juge le public ; parlons-nous de patriotisme aussi souvent que la *Gazette* parle de religion ? La *Gazette* serait donc sans religion ?

La *Gazette* prétend encore que la rédaction du *Confédéré* a refusé d'insérer le programme de la fête (Corr. du Haut-Valais), et qu'on a jeté des bâtons et des pommes pourries aux étudiants pendant la fête.

Quant au premier fait, ce n'est certes pas à la *Gazette* à nous adresser un pareil reproche, fût-il vrai, ce que nous n'avons pas besoin de nier.

Pour ce qui concerne les pommes pourries et les bâtons, c'est tout bonnement une sale calomnie dont nous passons quittance.

Sion, 3 octobre 1862.

Ce que le *Confédéré* prévoyait en insérant notre article touchant la fête des étudiants suisses, est arrivé. La *Gazette* a pris un accès de sainte indignation, un de ces accès dont elle possède si bien le secret. « Sottise, mensonge, hypocrisie, « calomnie, mauvaise foi révoltante, crasse ja-lousie, enfin et par-dessus tout garibaldi-« me, » voilà quelques échantillons des aménités que notre pieux journal sait toujours distribuer avec tant de grâce dans les grandes occasions.

« Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots ? »

Ajoutez qu'au milieu de tout cela, la *Gazette* voudrait rire ; mais elle ne parvient, comme tous les gens de son espèce, qu'à montrer les dents.

On comprend maintenant qu'il ait fallu à notre charmante contradictrice un répit de toute une semaine pour rassembler ces moyens écrasants. Dieu merci ! nous n'avons rien perdu à attendre. Il faut rendre justice à ses adversaires : la *Gazette* s'est surpassée elle-même.

Toutefois, notre étonnement sur ce point n'a été que médiocre. Nous sommes habitués depuis longtemps à ces plaisanteries de mauvais aloi dans la bouche du journal clérical. Mais ce à quoi nous ne nous attendions certes pas, ce qui nous a surpris, c'est de voir MM. les étudiants suisses désavoués par la *Gazette du Valais* !

Quoi ! on reçoit de fermes confédérés chez soi ; on prétend leur faire les honneurs de l'hospitalité, et l'on s'en vante par-dessus les toits ; on n'a pas assez d'encouragements et de félicitations pour leurs moindres paroles, sauf à les renier à la première occasion, le lendemain de leur départ, si ces mêmes paroles deviennent embarrassantes, s'il s'agit d'en supporter la responsabilité !

Quoi, Messieurs de la *Gazette*, c'est là votre *bonne foi*, à vous. Ou, c'est bien là un nouveau trait de cette bonne foi passée en proverbe : de cette bonne foi qui nous fait tant d'hommes à

double visage politique, selon le besoin du moment ; et, ces hommes là, M. le correspondant de la *Gazette*, personne ne sera étonné, et vous moins que personne, si nous vous rangeons dans leur catégorie, que voulez-vous ? L'esprit souffle où il veut « spiritus flat ubi vult » et les girouettes sont là pour en témoigner.

Et c'est pourtant là ce que vous faites. N'avez-vous pas nié les paroles de M. Comte au théâtre ? Et quelle valeur peut avoir un démenti donné dans des circonstances pareilles, et de la manière que nous nous proposons d'examiner tout-à-l'heure, quelle signification si ce n'est celle que lui a donné l'opinion publique témoin de ces faits, et témoin de votre rétractation, celle d'un désaveu ?

Bien souvent nous avons été dans le cas de suspecter la bonne foi de votre polémique. Jamais elle n'a été prise en aussi flagrant délit ; jamais elle ne nous a donné d'elle-même une aussi triste idée, et certes votre réputation de sainteté en aura reçu un rude ébranlement dans l'esprit public. Tout mauvais cas est niable, dit le proverbe. Vous venez d'en donner une preuve éclatante.

Pour nous, ce qui nous étonne, ce ne sont pas tant les paroles inconsidérées, échappées peut-être sous l'impulsion de vos propres applaudissements, à un jeune homme qui a des convictions, quoi qu'elles ne soient pas les nôtres. Ce qui nous dépasse, c'est l'audace des gens qui n'en ont point.

Et il est bon de noter comment les *Jésuites* actuels s'y prennent pour dire un mensonge. « Quelques-uns des passages relatés par le *Confédéré*, dit la *Gazette*, ne sont que des fables inventées à plaisir. » Or, comme il n'y a eu que deux passages de relatés, le lecteur impartial commence par conclure à la fausseté de tous les deux. Cependant, en y réfléchissant, il ne tarde pas à comprendre que nier quelques passages, c'est en avouer d'autres, et comme, encore une fois, il n'y a que deux passages de relatés, voilà notre bon lecteur en suspens.

D'un autre côté, il ne peut se dissimuler qu'il aurait bien aimé voir mieux préciser les passages incriminés. Et puis, il s'étonne surtout de voir les fameux passages non contestés dans le premier article-réponse de son journal, et, par conséquent, reconnues, le tout selon le proverbe, puisque vous aimez les proverbes. Mais qu'importe ! Au milieu de tous ces embarras de son lecteur, notre jésuitique feuille triomphe, et sa conscience délicate est à l'aise. Elle a réussi à jeter le doute, tout en ne faisant qu'un demi-mensonge ! C'est bien pour la *Gazette*, et nous la félicitons. Mais pour nous, qui avons encore la simplicité de croire à la vérité ou à la fausseté des choses, nous voyons l'intention et cela nous suffit.

On comprend maintenant pourquoi la *Gazette*

nous a réservé les plus gros mots de son vocabulaire. Grâce à cet assaisonnement, au reste dans le goût raffiné de son public, son désaveu passe sans trop d'amertume pour elle-même, et sans trop de crudité pour ses lecteurs. Laissons la donner libre cours à sa mauvaise humeur, et ne la troublons pas dans cette petite satisfaction.

Seulement nous nous permettrons de rappeler au correspondant de la *Gazette*, qui aime tant à tenir le haut du temple, et à nous reprocher de là notre peu de foi, nous nous permettrons de lui rappeler une petite histoire qu'il paraît avoir oubliée : celle du *pharisien de l'Évangile*. Cette histoire, nous la recommandons à ses réflexions, si toutefois l'évangile ne lui fait pas trop peur. Peut-être pourra-t-il aussi y apprendre un peu de cette modestie qui sied si bien aux gens de son état.

La patriotique *Gazette*, au reproche de manque de patriotisme, prend feu, et paraît-il, s'étourdit tant et si bien de sa propre éloquence, qu'elle finit, ô logique ! par avouer la vérité de ce qui l'a mis dans cet état. En effet, qu'avons-nous eu l'audace de dire en parlant du discours de M. Comte, après l'avoir résumé à notre manière ? « Au milieu de tout ce flot de sentiments étrangers et provocateurs, qu'est devenue l'idée de la patrie, etc. C'est à peine si son nom a été prononcé. »

C'est bien cela, Monsieur, puisque vous-même avez cru devoir l'enregistrer. Et maintenant que nous objectez vous ? Le correspondant du *Confédéré*, dites-vous, s'il avait voulu comprendre le français, aurait pu entendre le discours de M. Comte se terminer par un toast à la patrie.

Mais, Messieurs, nous sommes parfaitement d'accord. Il est bien vrai, et personne ne le conteste, qu'après nous avoir fait parcourir toute l'Europe, toujours, bien entendu, en ayant bien soin de ne s'occuper que d'une question de famille, le fameux discours finit par un toast à la patrie. Seulement, quand après toutes ces précautions oratoires, arriva en dernier lieu le tour de la liberté suisse, cette pauvre liberté fit une si triste figure que l'orateur, semblant prendre pitié de sa fausse position, s'empressa de mettre fin à son malaise.

C'est pourquoi nous avons dit que c'est à peine si le nom de la patrie a été prononcé ; c'est bien là aussi ce que vous appelez *terminer* par un toast à la patrie. Ah ! que nous aimons bien mieux la bonhomie de votre premier article, qui en parlant d'un toast où la patrie doit avoir joué un rôle important, s'empressa bien vite de déclarer que ce n'est pas de celui de M. Comte au banquet qu'il entend parler.

S'il faut en croire la pieuse *Gazette*, la religion serait de nouveau *en danger*. Vraiment, nous ne comprenons pas la persistance à ce sujet d'un journal, ordinairement si habile politique. Nos sonderbundiens joufflous tiennent-ils donc absolument à nous rappeler les souvenirs si brillants que leur cri de guerre renferme pour le moindre témoin de leurs hauts faits. On dit cependant qu'ils n'aiment pas à voir évoquer ce souvenir.

Mais alors, est-ce ainsi peut-être que la *Gazette* pense nous faire croire à son patriotisme fédéral ? Ah ! le patriotisme de la *Gazette* ! Nous ne demandons pas mieux que d'y croire ; mais pourquoi donc notre bon public ne peut-il entendre sans en rire nos gros Bourbonniens parler de patriotisme suisse et républicain ? Oh, bon sens populaire ! « *Vox populi, vox Dei*, » et non pas, « *diaboli*, » comme disait certain professeur de la philosophie !

Le correspondant de la *Gazette* tient évidem-

ment à me rappeler l'origine de ma famille. Et pourquoi donc s'étonnerait-il de trouver en Valais quelques Italiens qui ne sont pas d'Italie, tandis que l'on y rencontre tant de calabrais qui ne sont pas de Calabre ! Quoi, il suffit d'un seul petit garibaldien pour mettre en émoi toute cette Calabre ! En vérité, c'est lui faire trop d'honneur !

Monsieur de la *Gazette* nous reproche de ne pas posséder aussi bien que lui la langue allemande. Pour lui, il est vrai, qu'il ne la connaît que trop, et on s'en aperçoit. Ah, vous voulez vous mêler de donner des leçons de langue française ! Voyons donc : *correspondant*, avons-nous dit *corrélatif*, reprenez-vous aussitôt. Non pas, Monsieur le docteur, *correspectif*, s'il vous plaît. Ce qui est *corrélatif*, c'est votre connaissance de la langue allemande et votre ignorance de la langue française.

Les demoiselles de Sion ont trouvé un zélé défenseur dans notre héros : pour l'honneur des dames, Sancho Pança s'est fait Don Quichotte. Nous ne nous en étonnons pas, car depuis longtemps nous connaissons de réputation la *sympathie* de ce chevalier aux *galantes aventures* pour le beau-sexe. Ce qui nous étonne, c'est que ces demoiselles aient besoin de défense sans avoir été attaquées. Peut-être est-ce par un excès de zèle de la part de leur défenseur ? Qu'avez-vous ? L'habit ne fait pas le moine, dit on.

Un mot en finissant à notre honorable contradicteur. « Qu'on ne nous force pas de revenir sur cette question. Nous pourrions dévoiler de ces choses qui suffisent à flétrir les hommes dont elles émanent. »

Nous signons, et puisque l'attaque de notre contradicteur a été toute personnelle, et qu'il nous a fait le reproche d'indélicatesse, tout en oubliant lui-même le premier devoir de la délicatesse, nous l'invitons à en faire autant.

ANT. CALPINI.

Comme notre correspondant signe son article, nous ne voulons pas nous occuper de quelques petites divergences entre sa lettre et les observations de la rédaction. Si quelqu'un veut y répondre, il doit savoir à qui s'adresser. (*Réd.*)

#### PROGRAMME

de la fête cantonale de secours mutuels à Martigny-Ville, le 12 Octobre 1862.

1. A 9 1/2 heures, réception à la gare des diverses sections.
2. Formation du cortège et entrée en Ville avec musique.
3. Réunion des sections.
4. A 11 heures, réunion des comités des diverses sections.
5. A midi, banquet.
6. A 2 heures, formation de la colonne et départ pour Martigny-Bourg.
7. A 4 1/4 heures, départ en ordre de Martigny-Bourg pour la gare accompagner les sections du Bas-Valais.
8. Retour à Martigny dans le même ordre.
9. A 8 1/4 heures, départ pour la gare accompagner les sections du Centre.

Le Comité d'organisation de la fête cantonale de secours mutuels aux confrères valaisans et confédérés.

Chers Confrères,

Ayant reçu la charge honorable de préparer une réception cordiale à nos amis qui se rendront à Martigny pour assister à la réunion cantonale de secours mutuels nous venons vous transmettre le programme de cette fête. Nous espérons

pouvoir vous prouver combien nous sommes heureux de fêter nos frères.

Venez avec nous resserrer les liens qui nous unissent, vous serez tous les bienvenus.

Ch. MORAND, *président*.

H. GUERRAZ, *secrétaire*.

Pendant le cours de répétition des sapeurs du génie qui a eu lieu dernièrement à St-Maurice, le sergent Hieronimus Dürr, de la compagnie N° 10, du canton d'Argovie, a trouvé sur la route de Bex à St-Maurice un bracelet de prix, appartenant à Mme la comtesse de Cröy-Chanel. Il s'est empressé de l'apporter au commissaire des guerres du cours qui l'a rendu à son propriétaire après constatation.

Le manque de place nous oblige à renvoyer au prochain numéro la reproduction d'une communication faite à la *Gazette* par M. l'ingénieur Raby sur la culture du tabac et sa fabrication. M. Raby nous ayant demandé de reproduire sa lettre, nous l'insérerons au plus tôt. (*Réd.*)

#### CONFÉDÉRATION SUISSE.

Le journal *la France* revient sur la question du passage du Simplon. Nous reproduisons ce travail *in extenso* :

Les considérations récemment développées dans la *France*, au sujet du passage des Alpes au Simplon, par une locomotive, après avoir obtenu la faveur d'un bon accueil et d'une reproduction complète dans plusieurs journaux de la Suisse occidentale, viennent de recevoir leur confirmation et leur complément par des résultats pratiques que nous sommes heureux de constater.

D'abord les délégués des gouvernements suisses, intéressés à ce passage (*Genève, Vaud, Fribourg et Valais*), réunis en conférence à Lausanne, comme nous l'avions annoncé, reconnaissant l'immense importance que le percement du Simplon a pour la Suisse en général et pour les cantons occidentaux en particulier, ont décidé qu'un comité spécial serait immédiatement nommé par ces gouvernements pour se mettre en rapport avec la Compagnie concessionnaire de la ligne d'Italie et concerter avec elle les voies et moyens propres à assurer la réalisation du projet que les deux ingénieurs suisses présents à la conférence ont déclaré parfaitement exécutable.

Voici maintenant, tel qu'il a été définitivement arrêté, ce projet dont nous avons donné le programme :

Un tunnel dont la longueur totale est comprise entre 4,600 et 4,700 mètres.

La tête nord se trouve à la cote 1.680 et la tête sud à la cote 1,700.

Le tunnel sera courbe et se composera de trois alignements reliés entre eux par des portions de galeries de 250 mètres de rayon au minimum.

On l'attaquera au moyen de quatre puits dont les profondeurs sont : 80, 120, 245 et 215 mètres.

La plus longue galerie aura 1191 mètres, entre deux points. La roche qu'on doit percer pour établir le tunnel est on ne peut plus favorable à la perforation des puits et des galeries.

C'est un gneiss magnifique et uniforme sur toute la longueur.

On sait que le gneiss, roche de formation plutionienne, est d'une solidité qui permet d'éviter tout revêtement en maçonnerie, bien qu'il n'offre pas aux instruments qui l'attaquent une résistance extraordinaire.

En résumé, le tunnel s'offre dans les meilleures conditions. Quant aux rampes des abords, dont le maximum d'inclinaison ne dépasse pas les 40 millimètres par mètre indiqués, leur exécution ne présente rien qui ne soit pratiquement réalisable, grâce à un système fort ingénieux imaginé par M. Lehaitre, chargé en chef des études. Ce système présente un double rebroussement qui

permet de s'abaisser ou de se relever à volonté de plus de 100 mètres sur le même versant, et surmonte ainsi les plus grandes difficultés que présentent les abords.

Le problème de la traversée du Simplon se lrouve ainsi résolu dans d'excellentes conditions de trafic et d'économie.

Il n'y a rien là que ne puissent entreprendre et n'aient même déjà réalisé les agents techniques de la construction des chemins de fer en Europe.

Et cependant l'ingénieur qui aura exécuté le chemin projeté aura laissé sur la montagne une trace plus glorieuse et plus ineffaçable que les conquérants qui l'ont franchie avec des chariots et des armées.

Qui sait aujourd'hui sur quel point des Alpes ont passé Annibal et Charlemagne?

### Exposition d'agriculture à Lausanne.

(Fin.)

Si nous n'avons pas plus goûté aux fruits qu'aux vins, nous en avons eu au moins la vue et l'odeur appétissante; il y avait là de quoi satisfaire les plus gourmets et nous espérons que ceux-ci auront profité de la liberté qui leur était laissée d'acheter pour faire des emplettes encourageantes pour nos horticulteurs.

Nous ne pouvons résister au plaisir de signaler les énormes *pommes* provenant de la campagne de M. Rey frères, au moulin de Bru près Grandson, et exposées par M. Bujard et Heffi. C'étaient les plus magnifiques fruits que l'on pût voir.

La collection de fruits de M. Davall, à St-Légier, qui a obtenu le premier prix et celle de M. De Loys, Fernand, à Dorigny, laquelle a reçu le second prix, auraient figuré avec honneur dans des expositions à plus hautes prétentions que les nôtres. Nous pouvons y joindre celle de M. Grand, d'Hauteville (Vevey), etc. Nous regrettons vraiment, en citant un ou deux noms, d'être obligés d'en passer sous silence qui mériteraient à tous égards une mention très-spéciale. Heureusement nous ne sommes pas le jury et nous renvoyons à la liste que nous publierons prochainement pour compléter ces appréciations très-superficielles.

Les raisins étaient en grand nombre comme on doit le penser; une magnifique grappe, « la terre promise, » attiraient les regards; des collections de plants étrangers cultivés dans le Valais et dans le canton de Vaud faisaient le pendant de l'exposition des vins, et promettent pour une prochaine exposition de nouveaux labours aux jurés viticoles.

Les fleurs forment une magnifique galerie où les jardiniers lausannois ont largement soutenu leur réputation. Quelques plantes rares ont beaucoup attiré l'attention: les bananiers, palmiers, et une feuille de la belle plante aquatique *Victoria regina* envoyée de Schadau près de Thoune, etc.

Un grand nombre d'objets accessoires accompagnent les produits du sol; petits instruments d'agriculture, sécateurs, pompes, etc.; enfin du miel, des pailles tressées. Mais ce qui nous paraît avoir acquis la sympathie du public est un accessoire plutôt industriel qu'on a cependant eu raison de rattacher à l'agriculture. Ce sont les divers objets en terre cuite ou en ciment. Nous ne parlerons pas des briques creuses et des drains qui étaient déjà suffisamment connus du public; mais celui-ci a été réellement enchanté des nouveaux emplois de ces matières premières que l'on cherche à acclimater chez nous. L'exposition de la fabrique de poterie de Nyon de MM. Gonin et Burnand nous a montré des échantillons d'un établissement de premier ordre et nous sommes vraiment heureux de voir des produits de goût sorti d'ateliers vaudois, et rivaliser avec les produits semblables tirés des meilleures fabriques étrangères.

M. A. Teysseire, au Boiron près Nyon, a recueilli les suffrages unanimes du public pour sa belle fabrication d'ornements en terre cuite et en ciment. On a été vraiment surpris de l'élégance et de la bonne apparence de ces balustrades, de ces carrelages en briques et ciment; un bassin d'ornement, en ciment, a particulièrement attiré l'attention. Cette partie de l'exposition a été l'une des plus appréciées. Dans un genre à peu près semblable, mais renfermant de l'ornementation plus délicate, M. Cuénod, d'Epenex, a introduit de charmantes choses et sa pyramide d'objets en

terre cuite a reçu aussi les éloges d'un grand nombre de visiteurs.

Nous pouvons en dire autant des vases et décorations de M. Maurice de Lerber (Romainmôtier), de la briquerie de Chamard (Yverdon).

Le public élégant a paru trouver de son goût les chaises et tables jardinières, etc., en tôle et fil de fer ouvragés, qui étaient étalés à côté de l'exposition des fruits. Nous avons été très-satisfaits en apprenant qu'elle sortait des mains d'un industriel lausannois, M. Steiner: encore une œuvre de goût à enregistrer au profit de notre industrie. — A force de peine nous finirons par arriver à suffire à nos besoins et à nos goûts sans courir au loin et obliger ainsi nos hommes de talent à s'expatrier pour nous fabriquer à l'étranger ce qu'ils ont aussi bon temps de fabriquer chez nous.

L'exposition vient de se fermer. Nous pouvons souhaiter que la Société d'agriculture y ait trouvé la récompense de ses peines, le public son compte, et les horticulteurs, agriculteurs et d'autres un encouragement à persévérer dans leurs efforts pour améliorer les produits qui sont la richesse première d'un pays.

NB. Une petite observation pour finir — et celui à l'adresse de toute autre prochaine exposition semblable. — On a fort mécontenté le public au dernier moment en faisant payer hier, à partir de 2 heures, la finance de 30 centimes aux personnes qui devaient entrer pour réclamer les objets achetés dans la matinée, lesquels ne devaient point s'enlever avant 2 heures. Il y a là un léger manque de tact qui nous a paru regrettable pour le public et pour les exposants.

M. S. de Wys, de Zurich, a fait part à la Société archéologique qu'il a découvert dans la bibliothèque de Zurich un manuscrit jusqu'ici négligé, qui donne de précieux renseignements sur la bataille de Sempach et sur l'action héroïque d'Arnold de Winkelried, mise en doute par des historiens de Vienne. Ce manuscrit est une chronique allant de 1454 à 1530 et appartenant à la famille d'Edlibach. En 1630, un Louis d'Edlibach en fit don à la bibliothèque de la ville de Zurich. La première partie de ce volume contient la légende de Saint-Georges, écrite par Georges d'Edlibach. Ensuite viennent des notes sur l'époque de Hans Waldmann. Enfin arrive la chronique qui a trait à la bataille de Sempach; écrite en 1476, cette chronique est la copie d'une chronique plus ancienne, écrite en 1437, par un homme qui pouvait avoir assisté à la bataille de Sempach. Cette chronique dit qu'un des confédérés, embrassant un grand nombre des longues lances des chevaliers, les entraîna vers le sol, et que, par cette brèche, les confédérés se ruèrent dans les rangs de l'armée ennemie. La chronique ne nomme pas Arnold de Winkelried, mais le fait mis en question s'y trouve mentionné d'une manière suffisamment claire pour que la réalité en soit constatée.

D'après un calcul de la *Gazette du Commerce*, à Zurich, les entrepreneurs de loteries d'Uri et de Schwytz gagnent annuellement 600,000 fr.; la maison de jeu à Genève, par jour, 2,250, soit par an, 800,000 fr. — Ces chiffres ont été communiqués à la réunion de la *Société d'utilité publique suisse*, à Sarnen, par M. le landman Etlin, et ils expliquent mieux que tous les raisonnements l'unanimité avec laquelle les deux cents membres de cette société se sont prononcés contre ces détestables institutions.

BERNE. — M. le colonel Quiquerez vient de découvrir une nouvelle station romaine au Seehof, dans la vallée de Moutier. Près de Courgenay, à la Condamine, les fouilles dirigées par M. l'abbé Vautre ont mis au jour plusieurs antiquités romaines et gallo-romaines, entre autres, les restes d'une villa d'une assez grande étendue.

ZURICH. — Winterthour s'apprête à ériger un monument à son concitoyen, M. Jonas Furrer. Ce monument, dont M. Semper a fourni le dessin, consistera dans un buste en bronze du défunt, sur un piédestal de marbre, orné de deux figures allégoriques assises, représentant l'une la

Législature, l'autre la Liberté. Les figures seront exécutées par M. Oechslin, sculpteur à Schaffhouse; le buste sera coulé à Paris. Le monument décorera la promenade située près du nouveau collège.

LUCERNE. — Les sociétés des bateaux à vapeur du lac de Lucerne ont décidé la construction de trois nouveaux bateaux. Deux entre eux seront plus grands que ceux de la Compagnie du Central-Suisse; le troisième sera un petit bateau à hélice qui commencera déjà ses courses ce printemps prochain.

VAUD. — La police est parvenue à mettre la main sur l'un des deux malfaiteurs qui, la semaine dernière, se sont échappés après avoir si fort maltraité, sur la route d'Yverdon, le gendarme Moret qui les conduisait. C'est à la foire de Reichenbach, dit-on, qu'il a été arrêté, et samedi soir, il arrivait à Payerne: c'est un jeune homme de vingt ans au plus. Son compagnon n'a pu, jusqu'à ce jour, être atteint; on suppose qu'il rode actuellement dans les environs de Thoune et qu'il ne tardera pas à être arrêté. Ils sont Bernois tous les deux.

— Nous lisons dans le journal *le Léman*, publié à Evian par M. Dessaix:

« Nous sommes arrivés à l'époque des grandes pêches de nuit sur le lac Léman. La pêche a été peu fructueuse jusqu'ici, mais le résultat de la nuit dernière du 26 au 27 courant a dépassé toutes les espérances. On peut dire que c'est une pêche miraculeuse. Les 42 bateaux qui explorent nos rives, depuis Amphion à St-Gingolph, ont pêché 23 quintaux de ferrats et 250 livres de truites, dont la plus petite 10 livres et la plus grosse 24. A l'exception de 10 quintaux que l'on a transportés à Lausanne, le reste a été envoyé à Genève. »

GENÈVE. — Un incendie qui aurait pu avoir de suites désastreuses a éclaté mardi soir au bas de la rue du Perron. Une rempailleuse de chaises avait exposé de la paille à l'action de la vapeur de soufre. Cette femme ayant eu l'imprudence de sortir pendant ce temps, la paille s'est enflammée, et comme la maison offrait à l'incendie, par suite de sa vétusté et de la nature de sa construction, toute liberté pour se développer, le feu avait en quelques minutes envahi deux étages.

Les personnes qui habitaient le premier étage ont eu cependant le temps de s'enfuir: mais il n'en a pas été de même de trois femmes qui se trouvaient au second. L'une d'elles, ne sachant plus ce qu'elle faisait, s'est précipitée de sa fenêtre dans la cour, heureusement sans se faire aucun mal. Les deux autres ont été sauvées grâce à l'énergie et à l'habileté déployées par quelques sapeurs-pompiers.

Le feu a été attaqué avec beaucoup d'intelligence par quatorze pompes qui manœuvraient à la fois, et il a été éteint avec une rapidité remarquable, si l'on tient compte de la maison, de la localité et des difficultés de tout genre que l'on avait à surmonter.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

### Italie.

Il circule en Italie la copie d'un manifeste rédigé par Mazzini qui annonce sa rupture complète avec la monarchie italienne, par suite de l'affaire d'Aspromonte. Le fougueux tribun revendique l'honneur de tout le mouvement populaire qui a amené l'unité de l'Italie. Ce sont ses efforts, ses proclamations, les menées de ses amis, qui ont tout fait. Il reproche au gouvernement de Victor-Emmanuel de n'avoir contribué à rien.

Ce manifeste se termine par cette apostrophe au gouvernement de Turin: « Ce n'est pas même avec votre or qu'ont été payés les sacrifices du peuple! »

On porte à dix millions la dépense occasionnée par l'expédition garibaldienne. Mais dans ce chiffre on n'a compris que les pertes constatées, les pertes officielles. Si la statistique pouvait évaluer les pertes particulières produites par la déprécia-

tion des fonds, par la stagnation des affaires, par le malaise public; si l'on y ajoutait les sommes déboursées en Sicile par les municipales et tout ce que l'entretien des volontaires a coûté aux sympathies plus ou moins opulentes et plus ou moins spontanées des populations, on effraierait le monde en lui montrant tout cet argent gaspillé — pour ne pas aller à Rome.

On attend avec impatience la réalisation des espérances que le mariage de la princesse Pie a fait concevoir. D'abord une amnistie sera accordée à Garibaldi et à ses volontaires, excepté aux déserteurs; elle est décidée et résolue en principe. On attendait la signature du décret pour lundi en même temps que celui qui abroge l'état de siège en Sicile et dans les provinces napolitaines. Le général Cialdini conseille ces mesures, l'amnistie surtout qui peut être proclamée sans froisser les susceptibilités de l'armée. En même temps que paraîtront ces deux décrets, on attend la reconstitution du cabinet sur les bases indiquées. Le général Durando sera nommé à l'ambassade de Paris et non à celle de St-Petersbourg.

Des correspondances qui s'occupent du futur mariage du prince Humbert d'Italie, annoncent que l'héritier du trône va désormais résider à Milan, et le duc d'Aoste séjournera à Florence.

Une dépêche de Rome confirme que M. de Lavalette a été chargé d'une mission du pape auprès de l'empereur.

Aucune dépêche ne vient encore confirmer le bruit répandu que la princesse Pie avait demandé et obtenu l'amnistie pour les prisonniers garibaldiens. Les fêtes de mariage sont terminées, la reine de Portugal est partie, Victor-Emmanuel est rentré à Turin, et l'amnistie n'est pas prononcée.

Avant de quitter Rome pour retourner à Paris, l'ambassadeur français, M. de Lavalette a eu, le 28 septembre, une longue conversation avec le cardinal Antonelli. On assure que l'ambassadeur français est chargé d'une mission particulière du pape pour l'empereur.

Une dépêche de Naples annonce que quelques nouvelles arrestations ont été faites dans cette ville.

Le 15 du mois d'octobre doit paraître, à Naples, un nouveau journal sous ce titre : *l'Italie libérale*.

#### Amérique.

Les bruits de changements dans l'armée et l'administration de la guerre se sont en partie réalisés. Le général Pope quitte le commandement de l'armée de Virginie et il est envoyé au Nord-Ouest pour se battre probablement contre les Indiens. Le général Mac-Clellan le remplace. MM. Stanton et Thomas sont encore à la tête de l'administration de la guerre, mais leur retraite et leur remplacement paraissent être décidés. En outre, le général Mac-Dowel, deux fois malheureux à Bull-Run, a reçu l'autorisation de prendre un congé, et le commandement de sa division a été donné au général Sigel. On pense que le général Banks remplacera M. Stanton au ministère de la guerre. Le président ne pourrait, certes, trouver parmi les noms distingués de ce pays un homme plus propre à ces fonctions, et plus à même de les remplir, quelque difficiles qu'elles soient.

Quiconque a étudié la carrière de nos hommes d'Etat aura vu dans la conduite du général Banks, soit comme représentant de 1853 à 1854, soit dans sa présidence de la Chambre des députés de 1855 à 1857, de son administration comme gouverneur du Massachusetts de 1858 à 1861, soit enfin dans sa carrière militaire (carrière tout à fait nouvelle pour lui, et dans laquelle il ne s'est jeté que par patriotisme, au grand détriment de ses intérêts privés) que le calcul, le jugement et la sagesse ont toujours guidé tous ses actes. Si, par l'imprévoyance du ministre de la guerre, qui lui avait retiré presque toutes ses troupes, Banks a dû battre en retraite au mois de mai à Fort-Royal, devant des forces supérieures, et s'il a essuyé des pertes à Culpepper en août dernier, il a, dans le premier cas, opéré sa retraite si habilement qu'il a sauvé ses hommes et ses bagages, et, dans la seconde circonstance il a montré, à la tête de sa division, un courage et un sang-froid dignes d'un vétérans. Or, Banks ne saurait manquer de réprimer les nombreux abus qui existent

dans le département de la guerre, et d'en conduire l'administration, mieux qu'elle n'a été conduite jusqu'ici.

Un des premiers soins du général Mac-Clellan, en prenant le commandement de l'armée, a été de garantir la capitale d'une agression qui paraissait être le programme des confédérés. Lee et Jackson se sont portés, le premier à Leesbourg, l'autre à quelques milles de là, sur le Potomac; ils ont envoyé une partie de l'armée de l'autre côté de la rivière, dans le Maryland, et, la nuit dernière, les Confédérés sont entrés en Pensylvanie, se dirigeant sur Hanovre, dans le but, dit-on, de détruire le chemin de fer du Nord qui passe à peu de distance de cette ville. Cette pointe des plus audacieuses des Confédérés si loin de leurs lignes, peut s'expliquer de deux manières : ou elle a pour but de tromper les fédéraux, en leur faisant croire qu'on veut porter la guerre dans la Pensylvanie, afin de les décider à y envoyer les forces massées autour de la capitale, pour fondre ensuite sur Washington, en abandonnant le corps avancé, au risque qu'il soit fait prisonnier; ou bien, elle est l'effet de la détermination d'une armée aveuglée par l'illusion et qui court à sa ruine. Quoi qu'il en soit, les mesures nécessaires sont prises pour protéger la capitale, et pour enfermer les Confédérés, qui devront nécessairement tomber au pouvoir des fédéraux, s'ils ne repassent le Potomac avant que ceux-ci ne leur coupent la retraite.

Ainsi qu'il était facile de le présumer, les règlements relatifs à la conscription sont modifiés tous les jours, et de telle manière qu'il plait au peuple de les voir rédigés. C'est ainsi que les lois de la Pensylvanie, exemptant du service les jeunes gens au-dessous de 21 ans, le règlement général a été modifié en conséquence; — en outre, le tirage est prorogé d'un jour à l'autre; enfin, le gouvernement commence à s'apercevoir que la conscription, dans une république comme celle des Etats-Unis, a bien de la peine à marcher.

Dans le rapport officiel qu'il adresse à Washington, le général Mac-Clellan déclare qu'il a repoussé les esclavagistes au-delà du Potomac et qu'il a remporté une victoire complète. Les Etats de Maryland et de Pensylvanie sont aujourd'hui délivrés des envahisseurs.

En poursuivant ses avantages, le général Mac-Clellan est entré en Virginie, où le général unioniste Burnside l'a déjà précédé.

Il se confie que Harper's-Ferry a été évacué par les esclavagistes, et que les fédéraux en sont maîtres. Dans le Kentucky, à Numsordswille, le général esclavagiste Bragg, a cerné et pris 3,000 fédéraux, formant la garnison de cette ville.

A la date du 18 septembre, une dépêche de New-York assure que Charleston est investi par les canonnières fédérales. La lutte continue dans les environs de Mumfordsville (Kentucky) entre les confédérés et les fédéraux.

Le gouverneur de Pensylvanie annonce que 22,000 volontaires ont répondu à son appel. Il espère que ce nombre s'élèvera à cent mille.

La conscription commencera le 1<sup>er</sup> octobre dans l'Etat de New-York. Le congrès confédéré a approuvé, par 56 voix contre 13, l'invasion du Maryland et des autres Etats du Nord.

#### FAITS DIVERS.

**Un nouveau Guillaume-Tell.** — Un nouveau Tell a débuté dernièrement d'une triste manière à St-Cyriac (France): Trois habitants de cette localité sont assis dans l'auberge et se racontent mutuellement leurs aventures de chasse. Dans son zèle, l'un deux, un riche paysan, fait le pari qu'il tirerait avec le pistolet un objet quelconque placé sur la tête de son fils, à une distance assez éloignée. Aussitôt dit, aussitôt accepté; on se met à l'œuvre et le père tire une lanterne allumée sur la tête de son enfant. Les trois se remettent tranquillement à table pour boire le vin de Bordeaux engagé au pari; mais la chose s'évente et les autorités se mêlent de l'affaire. On trouva le bonnet de l'enfant frisé par la balle; le père fut arrêté sous l'accusation de tentative de meurtre et ses deux compagnons comme complices de ce crime.

— Deux avocats plaident dernièrement pour la propriété d'un puits; M. X... débutait par un exhorde fulminant.

« Mais, dit le président, la chose n'est pas si importante, ce me semble; il ne s'agit que d'un peu d'eau.

« Pardon, la chose est d'un immense intérêt; il ne s'agit que d'un puits, c'est vrai, mais nos clients sont tous deux marchands de vin. »

— Les recettes du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne pendant l'exercice qui a fini le 31 mars dernier, ont été de 64,974,897 liv. st.; les dépenses de 67,386,904 liv. st.; ce qui constitue un excédant de dépenses de 2,412,007 liv. st. (60,300,000 francs).

## ANNONCES.

### Avis officiel.

Le Département de l'Intérieur du canton du Valais fait connaître que M. le Capitaine Joseph Solioz, domicilié à Sion, a été reconnu par le Conseil d'Etat comme agent général pour le canton de la Compagnie d'assurances contre l'incendie *l'Abeille bourguignone*.

Sion, le 2 octobre 1862.

### A vendre,

Un grand assortiment de briques, carrons, tuiles et plots, à la gare de Saxon. — S'adresser à M. FAMA, aux Bains de Saxon.

On trouve chez CH. IMSAND, coiffeur à Sion :

### NOUVEAUX RAPPORTS

SUR LES

### COLONIES AGRICOLES SUISSES

EN

### URUGUAY

ENTREPRISE PAR UN BANQUIER BALOIS

de concert avec

M. SOMMER-GEISER,

ancien délégué du Gouvernement de Berne pour l'exploration des colonies agricoles des Etats de Rio Plata.

### POUDRE

A CLARIFIER LES VINS

DE

Ch. JULLIEN.

Cette poudre, supérieure à tous les produits de ce genre connus jusqu'à ce jour, non-seulement clarifie en très peu de temps, mais encore bonifie les vins rouges et blancs, leur donne un brillant, une limpidité remarquables; aussi est-elle d'un usage général dans tous les pays vinicoles de France et de l'étranger.

Les vins qui ne se clarifieront pas par la Poudre Jullien, ne peuvent l'être par aucun autre procédé. Ils peuvent rester sur colle aussi longtemps qu'on le désire.

La manière de l'employer est indiquée sur l'enveloppe de chaque paquet.

Prix : 4 francs la livre. — Seul dépôt en Valais à la pharmacie MÜLLER, à Sion.

### M. BOLLINGER,

CHIRURGIEN-DENTISTE, A VEVEY,

Sera tous les jeudis à Bex, maison CHAMBERT en face de l'hôtel des Bains.

SION. — IMPRIMERIE D'EDOUARD LÆDERICH.